

# CFDT News

## CFDT Dec de METZ Newsletter

DÉCEMBRE 2017 Numéro 14

### SOMMAIRE

#### INFOS NATIONALES

Le chiffre du mois : 900 ! 3

#### DANS LA DEC

Licenciements en série... 4

#### COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT

# 2020 dans la Dec 6

#### PMAS ET NAO

Itinéraire d'un PMAS sabordé 8

#### CHSCT

Le DPV 9

#### DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL

Perles du Net 10

#### COMMISSION LOISIRS

Ceux qui témoignent 12

Agenda 2018 13

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

Infos pratiques 14

#### NOUS CONNAÎTRE

15

#### ADHÉSIONS

16



## AU VOLEUR !

Ces mots, nous les entendons régulièrement de nos clients quand ils s'adressent à nous.

Aujourd'hui, c'est nous qui crions haut et fort à Frédéric OUDÉA pour qu'il nous rende ce qu'il nous a volé.

Comment a-t-il pu croire qu'en nous annonçant une éventuelle prime complémentaire d'intéressement de 1000 € il allait s'en sortir. Que nenni !

Il nous présente cette prime comme reçu pour solde de tout compte ; plus pingre que lui tu meures !

Cette prime doit servir à effacer les dettes de l'annulation de l'augmentation de capital réservée aux salariés et de l'abondement boosté qui nous ont été vendues en 2016 comme unique mesure salariale.

Elle doit aussi effacer la négociation salariale 2017 qui se résume à zéro pointé, cette année encore, même pas une petite revalorisation du statut social !

Dans le meilleur des cas, il va nous la verser l'année prochaine... mais que va-t-il encore nous tomber dessus en 2018 ? Il y aura déjà les fameuses amendes des USA et de la tutelle française mais faisons-lui confiance, pour une fois, cela ne s'arrêtera pas là.

Malheureusement, Il y a plus grave que nos salaires, Oudéa a été totalement inconscient de mettre toute l'entreprise en ébullition pendant des mois en annonçant en début d'année qu'il ferait une déclaration fin novembre sur l'avenir du groupe.

Et pour annoncer quoi ?

Ce que nous savions déjà, les salariés vont payer cher encore une fois.

Y a-t-il encore un pilote dans l'entreprise ?

La Rédaction, votre Section **CFDT**

**ANNONCES DU 28 NOVEMBRE 2017**

**N**ous les attendions, les voici arrivées ! Les annonces de Frédéric Oudéa du 28 novembre dernier ont fait beaucoup de bruit.

Passons l'échec cuisant de la connexion au LIVE... nouvelle démonstration de la nullité SG en matière informatique !

"Transform to grow", retenez bien ces termes, vous ne cesserez de les entendre dans les deux années à venir ! C'est le nouveau leitmotiv de la direction générale !

Les maîtres mots sont rentabilité, transformation digitale, baisse des charges et des frais généraux, et... satisfaction des investisseurs et actionnaires !

**Pour cela, SG va supprimer 900 postes de plus dans le réseau d'ici à 2020, soit 3.450 au total !!!**

Pour nous, salariés et ô combien nécessaires acteurs de la transformation, quels changements ?

- des agences sans caisse, avec du personnel réduit, des accueils mutualisés au détriment de la qualité relationnelle avec nos clients,



- de nouvelles fermetures d'agences (il devrait rester 1.700 agences dans trois ans, contre 2.000 aujourd'hui),

- notre remplacement par des machines, nos simples tâches quotidiennes externalisées à outrance ou confiées à des plateformes spécialisées (avec des spécialistes qui apprennent sur le tas, souvent au moment du changement... elle est belle l'expertise prônée par SG!!!),

- des centres d'affaire ENT, avec le risque de restreindre cette proximité tant plébiscitée par notre clientèle,

- des regroupements de DEC et d'UC avec des postes en moins (des strates hiérarchiques aussi),

- des regroupements d'agences, avec des DA multi-sites,

- et surtout une charge de travail encore accrue et toujours moins d'avantages sociaux et salariaux !  
Et on en oublie !

Si Fred vend bien sa came auprès des journalistes et des investisseurs, la pilule a du mal à passer auprès des salariés. Après avoir vécu dans un climat de Terreur depuis des mois dans l'attente des annonces du 28 novembre, chacun se demande si son poste est en sursis et où sera son avenir.

Si la DG se veut rassurante en précisant que ces restructurations seront réalisées grâce à « des mobilités internes, des départs naturels et des départs volontaires », l'avenir reste sombre pour nous tous.

**La CFDT, veillera à défendre vos intérêts et vos droits, ses représentants sont à votre disposition.**

## LICENCIEMENTS EN SÉRIE...

**N**otre Dec a connu ces dernières semaines une vague de licenciements jamais vue jusqu'à présent.

Malheureusement, notre DEC n'est pas la seule dans ce cas.

Ayant accompagné les salariés et ayant eu accès aux différents dossiers, la CFDT est tenue à la confidentialité et ne peut entrer dans le détail des dossiers mais certaines choses sont à expliquer.

Ces 4 licenciements n'ont pas tous des causes identiques mais ils ont un point commun : c'est la possibilité pour l'audit et l'inspection de contrôler votre travail et votre manière de travailler à distance.

Ces deux services d'inquisitions possèdent des outils informatiques différents et beaucoup plus performants que notre belle informatique.

Ensuite, les auditeurs et inspecteurs montent des dossiers systématiquement à charge, ajoutant même des récriminations qui n'ont rien de répréhensible mais l'essentiel est de charger le dossier.



Ce que nous pouvons dire de ces quatre dossiers,

si un nous semble justifié, les autres ne méritaient pas des sanctions aussi lourdes mais l'audit et l'inspection ont bien œuvré pour manipuler.



**...DU JAMAIS VU !**

**L**a pratique de l'entretien, elle aussi, est stupéfiante. Alors que vous ne savez même pas qu'une enquête est ouverte sur vous, vous êtes convoqués chez le directeur de la DEC ou la RRHL, pour un simple entretien et dès votre arrivée il laisse la place à ces investigateurs.

C'est plus que limite !

Là, sachez qu'ils veulent se faire passer pour vos alliés et ainsi vous tirer les vers du nez et vous faire reconnaître tout et n'importe quoi.

Un exemple, ils nous reprochent des tas de choses, vous reconnaissez une toute petite partie sans importance, mais ils présentent les documents afin de faire croire que vous reconnaissez la totalité.

La suite est beaucoup plus compliquée pour la personne incriminée car, en cas de recours interne, vous avez reconnu tous les faits et aux prud'hommes c'est identique.



Autre pratique : le jour de l'entretien avec l'audit et l'inspection, vous êtes mis à pieds et directement écarté de l'entreprise (ils ne paient même pas le taxi pour vous ramener).



Comme la direction ne considère pas cet entretien comme un entretien de sanction, elle vous refuse d'être accompagné par un délégué syndical.

Vous êtes seuls et c'est le but recherché car ainsi vous êtes plus vulnérables.

Ne cherchez pas un soutien avec la direction locale, elle n'a aucun pouvoir ni sur l'audit, ni sur l'inspection.

**Du coup,**

**le seul appui que vous pouvez avoir,**

**c'est la**



**ne l'oubliez pas**

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

**et méfiez-vous des faux amis.**

## # 2020 DANS NOTRE DEC

**L**e projet de la direction se poursuit et vos représentants du personnel CFDT ont été consultés en octobre et novembre sur une première partie des transformations 2018.

### SARREGUEMINES



Cette agence passera en agence accueil mais tout est prévu pour permettre de mettre en place l'accueil partagé par la suite. Dans un premier temps, la direction supprime un poste de Conseiller d'accueil et le deuxième sera supprimé lors du partage de l'accueil.

Les travaux de rénovations débuteront en janvier 2018 et devraient durer trois mois.

Si une fois les travaux terminés les locaux seront plus beaux, une nouveauté fait son apparition : le local pour les opérations exceptionnelles. Il ne devrait y en avoir qu'un ou deux par UC dans l'avenir.

Ce local servira pour les retraits supérieurs à 5000 €.

L'agence étant frontalière, ces retraits ne sont pas exceptionnels (près de 250 retraits de ce type ont été effectués sur les 12 derniers mois dans les agences avec caisse de l'UC).

La direction supprime les postes mais les conseillers devront palier. De plus, question sécurité, le compte n'y est pas, évidemment.

### JOEUF

La direction a annoncé la fermeture de l'agence ; une partie importante de la clientèle sera transférée sur Moyeuivre et un poste de CC grand public y sera transféré.

Au passage, la direction supprime deux postes.



# # 2020

## # 2020 DANS NOTRE DEC

### METZ STE THÉRÈSE



L'agence va être transférée dans des locaux disponibles en face de l'agence actuelle : de nouveaux locaux un peu plus vastes avec tous les équipements de libre-service clients.

Conséquence, la direction passe cette agence en accueil partagé et supprime le poste de Conseiller d'accueil.

Les salariés de cette agence, qui viennent d'absorber la fermeture de Montigny-les-Metz avec ses suppressions de postes, vont avoir des portefeuilles disproportionnés.

### BRIEY



Une grande partie de l'agence devrait être rénovée et les salariés l'attendaient depuis de nombreuses années.

Encore une fois, la direction passe cette agence en accueil partagé en supprimant deux postes de conseillers d'accueil.

# # 2020

Quatre projets et une réduction de 7 salariés.

Société Générale se transforme à grande vitesse et ce sont les salariés qui casquent.

L'accélération de la transformation décidée par Frédéric OUDÉA va poser de graves problèmes de gestion des salariés dont les postes sont supprimés.

Le directeur général s'était engagé à ne procéder à aucun licenciement collectif.

Il n'y a qu'un pas pour voir dans les licenciements pour « fautes » une nouvelle gestion de la baisse des effectifs.

## ITINÉRAIRE D'UN PMAS SABORDÉ

**E**n mai dernier, SG prônait les avantages de son Plan Mondial d'Actionnariat Salarié (PMAS), certes retardé cette année, mais avec un certain intérêt :

- \* un abondement de :
  - 300 % de 0 à 300 € investis
  - 60 % au-delà de 300 € et jusqu'à 1000 € investis
  - 45 % pour plus de 1000 € investis et jusqu'à concurrence du plafond d'abondement de 2000 €
- \* des sommes investies non assujetties à l'impôt sur le revenu

**Début octobre... tout se passe bien :** on nous annonce une souscription pour la période du 1er au 10 décembre.



**16 novembre : Le PMAS est « reporté ».**

La SG est « consciente des désagréments et questionnements causés

par cette décision ».

**27 novembre. Le mouvement s'accélère.**  
Annonce de l'annulation du PMAS.

Nous ne reviendrons pas sur les motifs de son annulation.

Que va alors devenir notre argent ?

Basculé sur un fonds ultra sécuritaire qui perdait déjà de l'argent au surlendemain de son placement !!!

Plus d'abondement de 300 %...évidemment !  
Le PMAS est annulé donc tous les avantages promis sont caduques !

Et pour ceux qui auraient encore confiance en SG et qui voudraient encore placer leur argent : attention aux échéances du calendrier !

Il faudra mettre des rappels pour ne pas rater le coche !

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le PMAS est annulé, l'annonce cinglante de 900 suppressions d'emplois a été faite.

Quel Noël en perspective dans les foyers SG !?

**La seule lueur au fond de ce tunnel est l'année 2018 et la victoire qu'ont portée la CFDT unie aux autres organisations syndicales, pour faire céder la direction à accorder un supplément d'intéressement à hauteur de 1000 euros versé en 2018.**

La CFDT a demandé et obtenu que ce montant soit versé à l'ensemble des salariés, y compris ceux à temps partiel, sans proratisation.



Haut les coeurs ! Tout n'est pas perdu.

## DÉTECTEURS DE PERTE DE VERTICALITÉ

**L**a direction a souhaité élargir la possibilité d'ouvrir les agences à un seul salarié (pour une courte durée de maximum 1 à 2 heures) et pour cela, elle a consulté le CHSCT sur la mise en place de détecteurs de perte de verticalité (DPV) dans les agences qui sont traditionnellement composées de 3 salariés et qui ne possèdent pas de caisse.

Depuis toujours, les élus CFDT sont opposés au fait de travailler seul pour de multiples raisons, principalement de sécurité.

**NON!**

Commercialement aussi, cela n'a aucun sens.

Les salariés, même s'ils sont super performants, ne peuvent remplacer 3 personnes.

Rappelons-nous que lors de l'enquête du CHSCT de 2012, 78 % des salariés déclaraient refuser de travailler seuls et 87,5 % le vivaient très mal psychologiquement et avec grand stress.

Cette consultation a été l'occasion de faire un point sur les conditions d'ouverture des agences à un seul salarié.

La CFDT a obtenu de la direction de la DEC de Metz que :

- 1) Le salarié a libre choix d'accepter ou de refuser de travailler seul en agence.
- 2) Le salarié doit porter le DPV lorsqu'il est seul.
- 3) Les salariés doivent être formés à la manipulation du DPV au préalable.
- 4) Dans les agences en accueil partagé, le salarié pourra rester seul, le temps qu'arrive le remplaçant, mais la grille devra rester fermée permettant le libre accès de la clientèle à l'ELS.



**La CFDT insiste sur le port du DPV lorsque vous êtes seuls,  
il n'est pas là pour faire beau,  
il peut vous sauver la vie  
même si vous avez l'impression que rien ne peut vous arriver !**

# Vous @vez un nouveau message

bonjour madame c'est Mr X est gué vous me autorise pour retirer 500€ stople merci

Bonjour, toutes mes excuses pour le dérangement je viens d'envoyer une depuis le site de la poste une lettre prioritaire ma carte est enregistrée sauf bien sur les 3 derniers chiffres ! or ils s'effacent et je lisais 049 alors que c'était 649 je ne comprenais pas pourquoi chaque fois La Poste me retournait à l'accueil, alors que depuis l'application c'était accepté.

j'ai donc pour finir réussi à envoyer ma lettre mais je trouve un peu bizarre que l'application ne se rende pas compte que je faisais une erreur ....Je vais surveiller qu'il n'y est pas 3 débits en carte bancaire d'un montant de 1€81 dans les jours qui suivent. je pense que la poste le verra et ne posera pas de problème pour rembourser

Pouvez vous m'envoyer le dossier pour perte d'emplois de mon crédit Nespresso pendant ma période de chômage l'assurance de mon crédit prend le relai

C'est quoi les 12/04/2017 FRAIS DE TENUE de 6EUR qui ont été facturés ?

Veuillez laisser passer les paillments pour l electricité et le gaz j ai une entrer d'agrne tqui doit arrivez de la caf lulu merci

Pouvez vous écrire à COFEDIS , voici leur adresse : (...) Ajouter un papier blanc dedans l'enveloppe avec mon nom+prénom+lieu de nécence

Bonsoir,

C'est trop top , non seulement je n'ai pas droit au intérêt si je reprends le compte à terme, mais en plus considèrent que je vous ai fait travailler, vous me volez 72.01 €uros ! ho le vilain mot ! juste une question : si je ferme tous mes compte pour aller me faire volé ailleurs vous me demanderez combien ? ATTENTION VOUS N'AVEZ DROIT QU'A UNE SEUL REPONSE.

Bonne soirée et bonne chance

bonjour j ai encore pas u de nouvelle de la caf j espere pas avoir des frais et svp payer le loyer je ne comprend pas j ai fait sur l ordi que tt les prelevement sois bloquer a cause des frai je suis encore plus dans la mer;;; pouvait vous me repondre svp merci bonne journe

bonjour le 18|10 vs me bloque 100 euros aa demande pour ne plus payer de frais sur chèque émis je vois ce matin 60euros de frais sur chèque émis pourquoi ?

riende ne marche sur votre site et jarrivé même pas a vous envoie des message ! Pouuuuuuhhh que ce passe t il ?

LES PERLES DU NET



<http://www>

Bonjour,  
J'ai vous demandé de changer mon adresse personnelle et d'avoir un cahier de chèques, mais j'ai rien reçu une réponse, parce que c'est urgent j'ai besoin du cahier de chèques et aussi je veux savoir si le RIB change avec le changement de l'adresse ou non? parce que je veux donner mon RIB à l'université mais il contient l'ancienne adresse donc est-ce qu'il y a un problème de l'utiliser comme ça ou qu'est ce que je dois faire?  
Mes salutations respectueuses!  
Bien cordialement,

Bonjour X  
En ce jour,  
Avec mon humour,  
Mon message qui approche à pas de velours,  
Pour vous laisser lire : Bonne fête !  
Je suis sûr que c'est déjà fait et vous le souhaite.  
Cordialement  
De la part d'un client.

Bonjour, il y as a par à mon un payment qui as pas états fait ses possible de l'effectuer merci

Bonjours, pouvez vous supprimer le virment ponctuelle que jai fécar je croyer que loyer netait pas passer svp. Merci car la ca fait trop de virement

Nous utilisons le compte avec un cheque par semaine de course sauf s'il y a un docteur. La situation sera beintot régularisée. J'y réfléchis beaucoup.



ACTIVITÉS 2017 - TÉMOIGNAGE

Le C & E nous avait concocté un super week-end, les 18 et 19 novembre 2017 : une croisière années 80 trop trop bien !!! Nous sommes partis de Metz le samedi à 9h30, direction Strasbourg avec une escale à Tarqueminnes pour récupérer quelques collègues. Notre petit groupe de 25 personnes est arrivé à midi à Strasbourg où nous étions attendus au restaurant « l'ancienne douane » pour le déjeuner. Au menu, une bonne choucroute accompagnée de Riesling le tout offert par le C&E !

Puis petite ballade digestive dans le quartier réputé de la cathédrale.

L'embarquement s'est fait à 15h sur le Beethoven 2. Quelle ne fut pas notre surprise en découvrant un intérieur luxueux tant dans les parties communes que dans les cabines !

Après un diner digne d'un restaurant gastronomique, nous avons enflammé le dance-floor sur les rythmes des années 80 et cela jusqu'au bout de la nuit !

Le dimanche a été reposant sous un soleil magnifique au fil de l'eau de Neuf Brisach à Strasbourg avec un petit déjeuner bien copieux pour nous remettre de nos émotions de la nuit et un déjeuner aussi délicieux que celui la veille.

Ce week-end nous a coûté 90 €UR par personne, boissons incluses. Un week-end sans fausse note !!!

On repart quand le C&E ???

© Ladla Lynn



## ACTIVITÉS À VENIR

**V**ous l'avez vu sur la page précédente, les participants sont ravis !

Nous remercions chaleureusement la personne qui a bien voulu témoigner aussi gentiment pour notre journal.

Pour 2018, nous avons à coeur de vous rendre heureux, encore et encore !

Aussi, la Commission Loisirs s'est réunie pour vous concocter un (début de...) calendrier varié pour l'année à venir !

Au programme, sont déjà prévus :

 Un week-end à Milan avec match de foot

 Un week-end famille à la cité des enfants à Paris-La Villette + parc Astérix

 Une soirée Karting + Escape Game

 Une soirée Bowling

 Notre Traditionnelle fête de Noël

D'autres surprises et activités sont en préparation...

ET BIEN ENTENDU nous avons toujours la billetterie pour le Zoo d'Annéville, Thermapolis, Villa Pompéi, et Kinépolis



## LE SAVIEZ-VOUS ?

L'autorisation d'absence  
pour réaliser  
un bilan de santé

L'accord sur l'évolution des métiers, des compétences et de l'emploi en vigueur dans l'entreprise prévoit dans son chapitre II, partie II, section 3, une disposition très peu connue : **l'autorisation d'absence rémunérée pour les salariés âgés de 50 ans et plus.**

Voici ce que dit le texte : « Société Générale accorde une autorisation d'absence

rémunérée d'une demie-journée sur la période entre 50 et 54 ans puis chaque année pour les salariés de 55 ans et plus, pour faire un bilan de santé ou pour pouvoir faire le « bilan santé sécurité sociale ».

De plus, « Société Générale s'engage à promouvoir auprès des salariés de 50 ans et plus, la réalisation d'un bilan quinquennal de santé par les services de la Sécurité Sociale ».

## LA VUE C'EST LA VIE

Lundi 18 septembre, le service médical en collaboration avec la Mutualité Française et la Mutuelle Société Générale a proposé une conférence nommée "LONGUE VIE À LA VUE".

Le défaut visuel est lié au point de contact de la lumière sur la rétine. En fonction de la forme de l'œil, le point de contact peut se situer avant ou après la rétine.

Les principaux défauts visuels sont la myopie, l'hypermétropie et l'astigmatisme.

Après 45 ans, avec le vieillissement du cristallin (manque de souplesse), la presbytie apparaît.

Un Français sur trois est atteint de ce défaut.

Le contrôle de ces problèmes visuels est très important, tous les 3 ans, en cas de défaut visuel constaté et systématiquement après 45 ans.

Dans nos métiers, le travail sur écran demande un effort continu pour voir net. Si faire attention à sa posture est important contre les TMS (pied à plat, dos calé, cou dans le prolongement de la colonne, coude droit, avant-bras le long du corps...), l'éclairage est primordial pour la vue.

En effet, pour avoir les mêmes performances visuelles qu'à 25 ans, il faut +30% d'éclairage à 35 ans, +100% à 45 ans et

+300% à 55 ans.

Quelques bonnes pratiques adopter ?

- Privilégiez les écrans clairs, ajustez le contraste, baissez les stores en cas de réverbération.
- Faites des pauses visuelles régulièrement en quittant l'écran des yeux quelques minutes.
- Prenez l'air toutes les 2 heures.
- Demandez au service médical de vérifier votre poste de travail en cas de pathologie visuelle.

Préserver sa vue, c'est préserver son autonomie sur le long terme.

La presbytie touche tous les Français après 50 ans.

L'espérance de vie est de plus en plus longue.

85% des personnes de plus de 70 ans ont une vision de moins de 5/10.

Or, une personne est considérée malvoyante à partir de 4/10.

La vue est importante. Préservons-la pour vivre mieux.



Vos Elus CFDT dans la Dec de Metz

57 rue Serpenoise 57000 METZ - Tél : 03 87 55 71 91 - Fax : 03 87 62 22 09  
Email : cesgmtz@yahoo.fr -  ce société générale



Nicolas RINCKÉ, Freyding-Merlebach



Pierre CUEVAS, Metz



Monique MOTSCH



Anne-Laure DUWELZ-REBERT, Hagondange



Lydie MANGENOT, Metz



Magalie LASSARD, Metz



Hafida RIFFI



Alexandra WACK, Florange



Sylvie COLIN, Metz



Emmanuelle PERRIN-JACOB, Forbach



Marcel BACK, Thionville



Stéphanie FELD, Forbach



Didier BALTAZARD, Thionville



## 5 BONNES RAISONS D'ADHÉRER À LA CFDT

- Pour ne plus être seul sur son lieu de travail.
- Pour être informé sur ses droits.
- Pour être conseillé sur le plan professionnel et juridique.
- Pour être soutenu par la CFDT et soutenir la CFDT.
- Parce que le orange vous va si bien !



Pour toute nouvelle adhésion, remplissez le bulletin ci-dessous ou appelez notre Délégué Syndical, Pierre CUEVAS



### Bulletin d'Adhésion CFDT DEC DE METZ



Je soussigné  M.  Mme  Mlle .....  
adhère à la CFDT

Prénom..... Entreprise.....

Adresse.....

Date de naissance : ..... / ..... / ..... .....

Adresse.....

Téléphone : .....

Portable : .....

Code postal .....

E-mail : .....

Ville.....

Temps de travail : ..... %

Les informations nominatives ci-dessus ont pour objet de permettre à la CFDT d'organiser l'action, d'informer, de consulter ses adhérents. Elles ne peuvent être communiquées à l'extérieur de la CFDT pour des opérations commerciales ou publicitaires. Chaque adhérent a le droit d'accès, de contestation et de rectification des données le concernant.

Date : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent

JE JOINS UN RIB A MA DEMANDE D'ADHESION

